



ERIS : FO JUSTICE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

NOS ERIS NE DOIVENT PAS DEVENIR DES COTEP PÉNITENTIAIRES



Depuis plusieurs mois, notre Équipe Régionale d'Intervention et de Sécurité fait face à une explosion sans précédent du nombre d'extractions de niveaux 4 et 5. L'incarcération dans notre région des détenus les plus dangereux de France, notamment issus du grand banditisme et du narcotrafic, a provoqué une surcharge d'activité intenable. **Cette pression ne cesse d'augmenter, mois après mois, et l'année s'annonce déjà éprouvante pour les agents.**

Nos ERIS sont certes à bout de souffle, mais certainement pas inopérantes !

Pour FO Justice, il est irresponsable de laisser croire comme le fait l'UFAP des Hauts de France qu'en cas de mutinerie ou d'incident grave en établissement, nos collègues ne seraient pas en mesure d'intervenir. Que la population pénale qui pourrait nous lire se rassure... Chaque événement trouve et trouvera toujours **une réponse ferme, professionnelle et maîtrisée.** La réaction exemplaire de nos ERIS face à la mutinerie survenue le week-end dernier à l'EPM de Quiévrechain ou lors de l'intervention sur les toits du centre pénitentiaire de Beauvais en témoigne une nouvelle fois.

MAIS CETTE SITUATION A UN COÛT. Le temps consacré à l'entraînement et aux missions de sécurisation ne cesse de diminuer. Certaines, faute de ressources, sont même annulées, fragilisant directement la sécurité de l'ensemble de la région. Pour **FO Justice**, cela est inacceptable.

Les 10 créations de postes annoncées ne seront pleinement opérationnelles qu'en février 2026. Si la charge actuelle d'activité se maintient, ces renforts seront très loin de suffire.

FO Justice appelle la DAP à **recentrer les ERIS sur leurs missions premières : l'intervention, la sécurisation et la gestion des détenus dits de "haut de spectre".** Nos équipes d'élite doivent conserver leur identité, leur savoir-faire et leur disponibilité opérationnelle. Elles ne doivent pas devenir des équipes d'escortes permanentes.

Nous demandons également, conformément à la doctrine, **que les PMF des escortes de niveau 4 et 5 soient principalement assurées par les FSI ou par leurs équipes spécialisées.** Cette mesure permettrait de soulager temporairement les ERIS, de les recentrer sur leurs missions d'intervention et de sécurisation du haut de spectre, tout en préservant leur pleine capacité d'action en cas d'urgence.

Enfin **FO Justice** invite l'UFAP et ses alliés de l'USM, à demander à ses adhérents de la magistrature de **recourir davantage à la visioconférence** pour les présentations judiciaires. **C'est une solution immédiate et concrète pour desserrer l'étau qui pèse chaque jour un peu plus sur nos équipes et sur l'ensemble des personnels effectuant des missions extérieures.**

Les ERIS sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Pour FO Justice, elles doivent rester ce qu'elles ont toujours été : des forces d'intervention et de réaction, prêtes à faire face à toutes les menaces, pas des supplétifs logistiques.